



Participation aux bénéfices de l'entreprise pour une s.a.r.l de 20

Par **toutouille**, le **01/03/2008 à 18:40**

Bonjour ,suite a la loi Fillon j'aimerais savoir si j'ai le droit de demander ma participation aux bénéfices de mon entreprise rnEst ce au bon vouloir de mon employeur?rnrnNous sommes un peu plus d'une quinzaine rnIl n'y a pas de syndica et aucuns bénéfices recut de quelque nature qu'il soitrnMon entreprise a recement été en "adjudication"

Par **citoyenalpha**, le **02/03/2008 à 03:56**

Bonjour;rnrnAucune obligation n'est faites à l'employeur de mettre en place une participation au bénéfice.rnrnRestant à votre disposition